



Réunion du 5 SEPTEMBRE 2022

Présents : Mmes Marie Madeleine HERVAUD, Catherine BOLLATI, Nathalie RENOUX (visio), Déborah COUTSOUMBOS (visio), Mrs Éric CORNIER, Olivier LAROCHE, Bernard BALAGEAS, Laurent DAUTRICHE, David DEY, Karl ATEBA.

Invités : Mme Pierrette BARROT, Présidente du DISTRICT.

Membres excusés : Mmes Sabine BONNIN, Nelly MAGOT, Elodie JEAN LOUIS.

Mr Éric CORNIER et Mme Pierrette BARROT souhaitent la bienvenue à tous les membres pour cette nouvelle saison 2022 2023 qui débute et les remercient d'être présents ce soir.

ORGANISATION DE LA COMMISSION FOOTBALL FÉMININ 17.

Le Président Éric CORNIER rappelle l'importance d'être assidu aux réunions et aux manifestations organisées. Un calendrier va être établi pour programmer les réunions par Mme Cathy BOLLATI, en tenant compte des obligations de chacun. Il faudra s'y tenir. De même, un calendrier des manifestations sera fait et diffusé à chaque membre afin qu'il puisse se rendre disponible dans la mesure du possible.

Les membres de la Commission FOOTBALL FÉMININ 17 sont les représentants du DISTRICT de FOOTBALL de la CHARENTE MARITIME, et de sa Présidente, Mme Pierrette BARROT, et en particulier du FOOTBALL FÉMININ et de sa Commission.

Les membres doivent avoir une approche régulière avec les clubs pour avoir leur ressenti.

Le Président informe les membres du départ de Mr Sébastien Boucard (raison professionnelle), et Mr Jean Philippe DUCOUX (raison médicale), et de l'arrivée de Mme Isabelle RADJAI, qui va intégrer le GROUPE « PROMOTION ET MANIFESTATIONS FOOTBALL FÉMININ » (c'est elle qui gère le dossier ANS).

De ce fait, ce groupe qui fait partie intégrante de la Commission FOOTBALL FEMININ 17, va reprendre ses activités après une interruption de 2 ans à cause de la crise sanitaire.

Mr Éric CORNIER, propose que Mme Marie Madeleine HERVAUD mène ce groupe de travail, avec l'accord de Mme BARROT, Présidente du DISTRICT : unanimité.

Suite aux départs, la Commission est réorganisée, en particulier dans les pôles de catégories jeunes :

Mr Davis DEY sera avec Mr Laurent DAUTRICHE pour la gestion du pôle U14F-U17F.

Mme Déborah COUSTSOUMBOS sera avec Mme Nathalie RENOUX pour la gestion du pôle U12F-U13F et Mme Cathy BOLLATI pour développer les plateaux féminins U6F-U11F dans le sud du département (ainsi que les autres membres de ce secteur).

Un ORGANIGRAMME mis à jour sera diffusé prochainement.



PRÉSENTATION DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022 2023.

Ces actions sont présentées par Mr Karl ATEBA, CTR PPF du DISTRICT : elles comprennent les détectations, centre de perfectionnement, sélections, stages, formations, etc.

Il est évoqué le fait de pouvoir organiser des opérations de formations spécifiques FÉMININES.

Un calendrier récapitulatif sera établi et diffusé. Ces actions sur le Football FÉMININ seront menées en collaboration avec Mr Ludovic MARTIN, CTD DAP du DISTRICT.

Mr Karl ATEBA, nous informe qu'il a rencontré Mme Isabelle RADJAI, pour organiser et lier des opérations du dossier ANS avec les actions FOOTBALLISTIQUES.

Les premières actions seront les détectations U15F le mercredi 28 septembre 2022, et le mercredi 5 octobre 2022 à St PORCHAIRE, tout comme le centre de perfectionnement qui débutera le mercredi 19 octobre 2022.

La rentrée du FOOTBALL FÉMININ aura lieu le samedi 1 octobre 2022 au club de GEMOZAC, Il faut cependant qu'il n'y ait pas de match ce jour-là à GEMOZAC.

Un mail sera fait à Mr Fabrice EREAU, Président de la Commission des Jeunes, pour accéder favorablement à cette demande par le Président de la Commission FOOTBALL FÉMININ, Mr Éric CORNIER.

PRÉPARATION DES CHAMPIONNATS POLE 16 17 JEUNES FÉMININES.

Comme pour les saisons précédentes, la gestion des championnats JEUNES FÉMININES sera faite par le DISTRICT de la CHARENTE MARITIME, à travers sa COMMISSION FOOTBALL FÉMININ 17.

La date de fin d'engagement prévue IMPÉRATIVEMENT le 16 septembre 2022, et la date prévisionnelle de reprise des championnats du pole 16 17 le 24 septembre 2022.

Il est précisé que les clubs devront avoir leurs licences des joueuses à jour à cette date.

L'organisation des championnats et le calendrier des journées seront faits lorsque la Commission aura l'engagement définitif des clubs.

A ce jour en U14F-U17F, il y a 13 clubs d'engagés dont 10 en CHARENTE MARITIME ; en U12F-U13F il n'y a que 5 clubs inscrits, tous en Charente Maritime.

Il faut espérer que le nombre d'engagements va encore augmenter, surtout en U12F-U13F.

Une relance sera refaite.

Faudra-t-il faire 2 ou 3 phases (en s'alignant sur la ligue) ?

La ligue ne fera que 2 phases en faisant une bascule de possibilité de passage d'équipes de 8 à 11 ou de 11 à 8 fin novembre (début de 2eme phase le 25 novembre 2022).

Le principe de poules géographique en 1^{er} phase, puis de niveau en niveau 2 est adopté.



Une réunion de rentrée des clubs de JEUNES FÉMININES est organisée le SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022 à 10h30 à ECOYEUX.

Pour ces catégories, la Commission FOOTBALL FÉMININ 17 mettra en place une COUPE DÉPARTEMENTALE

si les conditions (sanitaires et climatiques) le permettent.

Il est demandé que ces finales soient jumelées avec la journée FESTIVE organisée par le DISTRICT pour le SEMAINE du FOOTBALL FÉMININ, fin mai 2023.

Les équipes vainqueurs rencontreront leurs homologues charentaises lors de finale des 2 CHARENTES.

Rappel : Pour les coupes JEUNES FÉMININES organisées par le DISTRICT 17, les clubs lors de la dernière réunion ont fait part du souhait de ne pas jouer en juin.

Il faudra trouver une date pour les finales des 2 Charentes au maximum début juin.

Une proposition de CALENDRIER sera faite et présentée le samedi 10 septembre à ECOYEUX lors de la réunion avec les 2 Commissions « 16 et 17 » qui aura lieu en préambule à partir de 9h00 sur le même site.

PRÉPARATION DES CHAMPIONNATS POLE 16 17 SENIORES FÉMININES.

Comme pour les saisons précédentes, la gestion des championnats SENIORES FÉMININES sera faite par le DISTRICT de la CHARENTE à travers sa COMMISSION FÉMININE 16.

Mr Thierry GOBRY, Animateur de la Commission Féminine du 16, et Mr Jonathan BLONDY, Responsable Fonctionnement et Développement du DISTRICT 16 sont chargés de cette gestion.

La Commission football FÉMININ 17, à travers ses représentants des équipes séniors

Mme MAGOT, Mrs LAROCHE et BALAGEAS, participeront à un travail commun pour l'élaboration de ces championnats.

Pour le championnat à 11, avec une accession en fin de saison en RÉGIONALE 2, et par rapport à la dernière rencontre avec les 2 commissions, le souhait à l'unanimité est de faire un championnat « direct » classique avec matchs aller – retour.

A ce jour, il y a 13 équipes d'engagés dont, 10 de CHARENTE MARITIME.

Pour le championnat à 8, le nombre d'équipes engagées est de 16, dont 9 de CHARENTE MARITIME. La Commission souhaite le même principe que la saison 2021 2022 soit mis en place : phase de brassage, puis poules de niveau.

Mr Bernard BALAGEAS intervient sur le fait qu'il va falloir éclaircir la règle des équipes HIERARCHIQUEMENT SUPERIEURE. Celui-ci nous explique qu'il n'y a pas de règles précises au niveau de la FFF entre le foot à 11 et le foot à 8 : c'est plutôt considéré comme FOOT LOISIR.

Une décision devra être prise par les deux commissions.

Les décisions définitives seront arrêtées lors de la réunion commune du samedi 10 septembre 2022.



MANIFESTATIONS FOOTBALL FÉMININ.

C'est le Groupe « PROMOTION et MANIFESTATIONS FOOTBALL FÉMININ » qui sera chargé de la mise en place de ces manifestations, autour de Mme Marie Madeleine HERVAUD.

Ce groupe est constitué de tous les membres FÉMININES de la COMMISSION FOOTBALL FÉMININ 17 (voir organigramme).

Ce groupe travaillera avec également les techniciens, et autres membres de la Commission, ces manifestations de la promotion du football féminin venant se joindre à des actions sportives.

Ces manifestations seront l'application du dossier « ANS », pour lequel des subventions sont en jeu.

Les 2 premières manifestations prévues sont : la RENTRÉE DU FOOTBALL FÉMININ le samedi 1 octobre 2022, et OCTOBRE ROSE (date à confirmer).

QUESTIONS DIVERSES.

Mr Laurent DAUTRICHE demande la possibilité pour les équipes à 11 qui jouent en LIGUE de disputer les Coupes Départementales.

Mr Éric CORNIER rappelle que les Coupes Départementales sont réservées aux clubs inscrits dans les championnats DÉPARTEMENTAUX.

Rappel : Il a été décidé à la dernière réunion que le fait que la CHARENTE MARITIME qui autorisait exceptionnellement les équipes de ligue à participer à sa Coupe Départementale ne les autorisera plus. Les équipes de LIGUE jouent les Coupes organisées par la LFNA.

Pour les coupes JEUNES FÉMININES organisé par le district 17, les clubs lors de la dernière réunion ont fait part du souhait de ne pas jouer en juin.

ÉRIC CORNIER

Président Commission FOOTBALL FEMININ 17

BERNARD BALAGEAS

Secrétaire de séance